

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

1 - Mode de passation : Procédure adaptée passée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la commande publique

2 - Objet du marché : Travaux de reprise de concessions, aménagement de l'ossuaire et espace vert

3 - Lieu(x) d'exécution des prestations : Cimetières du Bourg (15-19 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny) - 33850 LEOGNAN

4 - Caractéristiques principales : Prestations relatives des opérations de reprise, par la commune de Léognan, des terrains communs situés dans de cimetière Bourg, section B2. Ce marché se décompose en trois lots :

- Lot n° 1 : Aménagement de l'ossuaire,
- Lot n° 2 : Reprise des terrains communs,
- Lot n° 3 : Aménagement d'un espace vert.

Visites des lieux : les 21 et 28 octobre 2020 à 10h00 - rdv sur le parking de la Mairie – Prendre RDV auprès du service état civil : 05.57.96.00.33 - etat-civil@mairie-leognan.fr

5 – Délai et durée : Le(s) candidat(s) devra(ont) fournir un planning détaillé précisant les périodes d'intervention. Un ordre de service sera transmis aux titulaires retenus.

Les travaux devront se dérouler dans l'ordre suivant :

1°) L'aménagement de l'ossuaire devra être terminé au 18 décembre 2020.

2°) Les travaux de reprise pourront débiter à partir du 21 décembre 2020. Cependant, la mise en place du chantier pourra se faire avant. Mais les opérations de reprise ne débiteront pas avant l'achèvement de l'ossuaire. Ces reprises devront être achevées au 15 février 2021.

3°) Dernière étape, l'aménagement de l'espace vert, il devra être terminé au 1er juillet 2021.

6 - Conditions relatives au marché : Règlement : mandat administratif dans un délai de 30 jours. Candidatures et offres entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée : euro.

7 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats

- Lettre de candidature (modèle DC1).
- Déclaration du candidat DC2.
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 et L.5212-4 du Code du Travail.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Présentation d'un mémoire technique (maximum 10 pages),
- Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Planning d'intervention et devis signés.

8 - Critères d'attribution : cf. Règlement de la Consultation.

9 - Date limite de réception des offres : 5 novembre 2020 à 12 heures

10 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 octobre 2020

11 – Dossier de consultation : Téléchargeable sur la plate-forme dématérialisée <https://demat-ampa.fr>.

12 – Autres renseignements :

Etat Civil – Madame Isabelle PANOUZE : Tél. : 05.57.96.00.33 etat-civil@mairie-leognan.fr

Administratif – Madame Nathalie LARRUE : Tél. : 05.57.96.00.38 nathalie.larrue@mairie-leognan.fr